

DOSSIER : LA LECTURE EN ENTREPRISE

LES COMITÉS D'ENTREPRISE ET LA CULTURE

HISTOIRE D'UN HÉRITAGE ET D'UNE SINGULARITÉ

Jean-Michel LETERRIER

Jean-Michel LETERRIER est l'auteur de *La culture au travail*. (Messidor, 1991 et 1993. Présentation dans AL n°34, juin 91, p.18). Responsable du secteur Politique culturelle de la CGT, il connaît bien les bibliothèques des Comités d'Entreprise, leur "héritage", ce qu'elles sont, ce qu'elles font. Pour lui, leur histoire et leur ancrage dans le monde du travail déterminent leur singularité. Les exemples qu'il cite montrent en effet qu'elles peuvent être, avec la volonté de ceux qui les animent, les "bases logistiques" et les instruments incomparables de véritables politiques de lecture et d'écriture.

*À Eugène VARLIN, ouvrier relieur,
militant, pionnier du "combat pour
l'émancipation et l'affranchissement
des ouvriers par l'éducation et la lecture".*

Après plus de 47 ans de silence et d'ombre, l'activité déployée par les comités d'entreprise dans le domaine de la culture et plus particulièrement de la lecture est l'objet d'une tardive et timide reconnaissance. L'année 1992 a été marquée par deux événements importants : la publication par la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture, d'une enquête réalisée par l'ABF sur la lecture en entreprise, et par la signature par toutes les organisations syndicales, à l'initiative de l'ABF et de sa sous-direction des bibliothèques d'entreprise, d'une charte pour le développement de la lecture à l'entreprise. Ces deux initiatives témoignent de l'importance des BCE dans le paysage de la lecture publique. Elles viennent, fort à propos, donner du crédit et éclairer à sa juste valeur une contribution originale et spécifique, trop souvent marginalisée et/ou occultée par certains.

Une longue et riche histoire

L'histoire des rapports entre le monde du travail et la lecture est longue et riche. Le combat du monde ouvrier, de sa faction la plus engagée, pour l'émancipation, l'éducation et l'accès aux responsabilités est indissolublement lié à sa prise en compte de la lecture comme outil de savoir et de libération. Bien avant la constitution de la CGT en 1895 (la plus ancienne des organisations syndicales), des bibliothèques ouvrières existaient notamment dans les Bourses du Travail qui se fédèrent en 1892.

La lecture : outil d'émancipation et de promotion

La lecture occupe une place particulière au sein de la culture ouvrière, de son imaginaire et de ses représentations.

Elle fut longtemps perçue, à juste titre, comme l'instrument le plus efficace de l'émancipation de la classe ouvrière, de son auto-promotion, de son "affranchissement" disait Eugène VARLIN.

Interdits, marginalisés ou refoulés par le système éducatif traditionnel, la lecture fut pour des milliers

d'ouvriers l'unique moyen d'acquisition de savoirs et de connaissances. Jacques RANCIÈRE a montré, dans *La nuit des prolétaires*¹ combien la lecture constitua pour de nombreux ouvriers une véritable université parallèle, fidèles dans l'esprit à ces vers de Victor HUGO : "*Des générations ténébreuses encore qui rendent dans la nuit témoignage à l'aurore*".

Beaucoup des militants, et parmi eux ceux souvent investis des plus lourdes responsabilités tel Benoît FRACHON, relatent leurs lectures, souvent nocturnes, après le travail, comme étant leurs "*écoles du soir*"².

Même si l'enseignement public s'est étendu, la lecture "sauvage" reste pour les salariés les plus engagés dans l'action collective, le canal le plus efficace pour tenter de compenser une éducation générale souvent jugée par eux insuffisante et/ou défailante.

La lecture restera aussi pour les ouvriers, durant de nombreuses années, le moyen par excellence pour acquérir ou parfaire une formation professionnelle un "peu courte" pour obtenir et postuler à une nouvelle qualification, voire à un nouveau métier.

Longtemps lecture **rimera avec promotion sociale**. La crise, le chômage, la précarité, la déqualification viendront obstruer cette large et déterminante "porte d'entrée" en lecture.

Ajoutons aussi que l'écrit occupe un statut prépondérant au sein du monde du travail. D'une part l'exercice même de l'activité professionnelle requiert le plus souvent l'usage et le maniement de l'écrit : consigne de travail, lecture de plans, documentations, saisies de textes ou d'informations.

D'autre part l'écrit, sous ses différentes déclinaisons constitue le canal privilégié d'informations et de fonctionnement de l'activité et de la culture syndicales : tracts, affiches, journaux, calicots, banderoles sont le quotidien de l'expression militante. Toutes ces raisons, et bien d'autres certainement, justifient l'important crédit accordé par le monde du travail au statut de l'écrit et de la lecture. Nous pouvons postuler que "sacralisé" ou "instrumentalisé" l'écrit bénéficie d'un réel ancrage dans la culture ouvrière.

Les CE héritiers fidèles de cette tradition

Dès leur création en 1945, les Comités d'Entreprise ont accordé une grande place à la lecture. La bibliothèque, lorsqu'elle n'existait pas, déjà, sous la gestion patronale des oeuvres sociales, est en règle générale la première réalisation des élus de CE.

Ceux-ci consacreront beaucoup d'énergie, de moyens et de passion pour créer et animer "leurs bibliothèques".

"La bataille du livre" impulsée par Elsa TRIOLET et ARAGON dès 1950 rencontrera un vif écho dans les bibliothèques de CE qui organiseront de multiples rencontres et débats avec des écrivains.

Le contenu de la bibliothèque est parfois l'objet de vives polémiques de la part des différentes organisations syndicales, essentiellement entre la CGT et la CFTC. Le patronat n'est pas en reste qui multiplie les pressions, voire en déménageant purement et simplement les locaux de la bibliothèque et en cachant les livres comme cela fut fait en 1951 à Renault Billancourt, en refusant l'entrée des écrivains ou personnalités invités par le Comité d'Entreprise³.

Malgré tout, la bibliothèque du CE s'impose comme le véritable foyer culturel de l'entreprise.

¹ *La nuit des prolétaires*. Jacques RANCIÈRE, Fayard.

² *Mémoire de lutte*. Benoît FRACHON, Éditions sociales.

³ *La culture au travail*. Jean Michel LETERRIER, Messidor, 1991.

Esquisse d'une singularité

C'est à partir et autour du livre que s'organisent les différentes activités sociales et culturelles menées par les Comités d'Entreprise.

Il s'agit sans doute là de la principale originalité des bibliothèques de CE. Le livre devient très vite, incontestablement, le "pivot" autour duquel se satellisent les autres activités. Les voyages, les compétitions sportives, les sorties aux spectacles, les conférences, les débats sont autant d'occasions de mettre en avant les livres de la bibliothèque. Souvent même, c'est la publication ou l'acquisition d'un ouvrage par la bibliothèque qui entraîne la réalisation d'activités culturelles périphériques. La sortie d'un film, la création d'un spectacle de théâtre permettent de "ressortir" des livres du fonds. Ainsi, par exemple, la sortie du film 325 000 francs est-elle l'occasion pour le Comité d'Entreprise Renault Billancourt d'organiser en 1956 une animation autour du roman de Roger VAILLAND, en associant littérature, sport et cinéma : *"Un écrivain, Roger VAILLAND, prix Interallié, vous parlera de son roman ; une actrice, Jeanne MOREAU (la petite fleuriste de Pygmalion), vous lira quelques pages de 325 000 francs ; un champion, Jean ROBIC (le populaire "Biquet"), sera présent pour évoquer l'ambiance de la course cycliste décrite dans le roman"*⁴.

Des exemples de ce type sont nombreux qui dessinent, me semble-t-il, l'une des spécificités les plus fortes de la lecture en entreprise, à savoir la globalisation des actions, la non sectorisation, la non spécialisation. Cette volonté d'appréhender le salarié dans sa globalité, travailleur mais aussi sportif, citoyen, père ou mère, spectateur ou téléspectateur, permet de multiplier les "accroches" pour reprendre ici un concept publicitaire et, ce faisant, augmente les "entrées" possibles en lecture.

Autre singularité de la lecture en entreprise, l'adéquation entre le milieu du travail et le fonds d'ouvrage de la bibliothèque. Incontestablement, les bibliothèques des Comités d'Entreprise se sont dotées d'un fonds de livres spécifiques en rapport avec la réalité sociale, industrielle et culturelle de l'entreprise.

Ainsi, nous pouvons noter que le rapport des forces syndicales et politiques dans l'entreprise, son enracinement géographique et historique, son développement technologique, sa composition socio-professionnelle, ethnique, sont autant de paramètres qui déterminent et influencent la composition du fonds d'ouvrages et la politique d'animation.

Cette prégnante réalité rend les salariés moins "étrangers", moins "extérieurs" à la bibliothèque et partant à la lecture. Ajoutons aussi que la proximité géographique de la bibliothèque (parfois relative, mais dépendante de celle du CE) est un facteur encourageant. Mais la "proximité" affective reste certainement le critère le plus pertinent pour apprécier "l'attachement" des salariés à "leur" bibliothèque.

En effet, celle-ci est liée à leur histoire, à leur mémoire. Les salariés de l'entreprise savent que cette bibliothèque est une conquête sociale (même s'ils ne la fréquentent pas), un acquis du mouvement ouvrier (même s'ils ne sont pas engagés syndicalement). De plus, les élus et le personnel qui gèrent cette bibliothèque sont, en règle générale, connus et appréciés du personnel, qui les considère comme des amis, des proches, des siens. Des femmes et des hommes liés à l'entreprise, à leurs luttes, à leur histoire, des collègues de travail, dont le salaire, les horaires, les rythmes de vie sont liés à ceux de l'entreprise. Autant de raisons qui tissent des liens, des solidarités, qui nourrissent et entretiennent la confiance et le respect.

Tous ces éléments constituent la "charpente" historique de la lecture en entreprise. Ils sont les fondations sur lesquelles s'esquissent aujourd'hui de nouvelles pistes.

Un bilan largement positif

Trop souvent sous-estimée ou marginalisée, l'action des bibliothèques de CE n'en est pas moins très positive. L'enquête réalisée en 1992 par l'ABF sur la lecture en entreprise permet de mesurer leur impact auprès des salariés. Alors que les équipements municipaux sont fréquentés, d'après les

⁴ Idem.

statistiques du Ministère de la Culture⁵, par 16% de la population, les bibliothèques de Comités d'Entreprise touchent un public qui varie entre 20,02% et 42% suivant la taille de l'entreprise. La moyenne des emprunteurs représentant 41,10% des salariés composant les 142 entreprises de plus de 500 salariés ayant répondu à cette précieuse enquête⁶.

Ce bilan positif ne traduit pourtant, il me semble, que l'une des facettes de l'intervention des CE dans le domaine de la lecture publique. Il ne dit pas, par exemple, ce que le pluralisme des idées, des styles, leur doit, pas plus qu'il ne permet de mesurer le soutien apporté à la littérature contemporaine, aux petits éditeurs, aux jeunes créateurs. Il serait légitime aussi de porter à leur crédit l'attention soutenue portée aux sciences sociales et humaines, aux livres de jeunesse, et surtout, peut-être, à la poésie.

La poésie constitue d'ailleurs certainement l'une des dimensions particulières de l'activité et de la spécificité des BCE. La présence importante, parfois, de travailleurs issus de traditions et de cultures orales fortes, tel l'Afrique noire, le Maghreb, ou les Antilles, a suscité une attention accrue pour les contes, les poésies, et toutes les formes les plus riches de la culture orale.

Portons aussi au crédit des bibliothèques de Comités d'Entreprise l'intense travail d'animation avec les auteurs.

Pendant de très nombreuses années, les bibliothèques de CE étaient les seuls espaces où il était possible de rencontrer et de dialoguer avec des écrivains, des artistes et des intellectuels de renom.

Un nouvel élan

Depuis quelques années, après un léger "tassement" dû pour une bonne part à la crise et à ses funestes répercussions sur l'emploi et sur les moyens alloués aux Comités d'Entreprise, nous observons une certaine redynamisation sur les questions de la lecture.

Aux activités traditionnelles qui constituent le socle de leur politique s'ajoutent désormais d'autres actions qui prolongent et amplifient leurs interventions, augmentant d'autant leur singularité.

Ainsi, nous pouvons noter que se développent actuellement sous différentes formes des ateliers d'écriture. Dans un récent numéro de la Revue des Comités d'Entreprise, Alain MAUSSIÈRE a relaté l'expérience menée depuis plusieurs années par la CCAS dans le Centre de l'AFL à Bessèges. La CCAS propose sur ce site un séjour "vacances lecture" aux salariés d'EDF-GDF. Ceux-ci sont sollicités par différentes activités centrées autour de la lecture et de l'écriture. Chaque jour, un journal est réalisé par les vacanciers et les animateurs, un recueil de nouvelles écrites sur le Centre vient d'être édité, les vacanciers et leurs enfants ont la possibilité, s'ils le désirent, de s'initier et de travailler sur les logiciels ELMO⁷.

Le Comité Central d'Entreprise d'Alstom à Saint-Ouen organise depuis 1989 un atelier d'écriture assidûment fréquenté par les femmes de l'entreprise qui en avaient revendiqué la création auprès des élus du CE à la suite du travail réalisé pour la célébration du bicentenaire de la Révolution Française.

Le Comité Central d'Entreprise de la SNCF a réalisé durant les grandes vacances 1992 un important travail avec les enfants des centres de vacances. Le "thème de l'écrit avait été retenu comme axe majeur et transversal des activités de l'été".

La déclinaison de ce thème dans les centres de vacances s'est manifesté sous plusieurs formes :

- la diffusion de cartes postales "les mots c'est rigolo" auprès des enfants qui en ont fait un jeu d'invention ;
- une animation "cadavres exquis", une histoire a fait son chemin et sa progression centre après centre, puis dans le même temps, a été prétexte dans chacun des centres à un récit particulier ;
- la constitution par des enfants, pour des enfants, d'une bibliothèque, avec rédaction de fiches de lecture et appréciation sur les livres ;
- la rédaction d'un véritable journal, avec l'aide du Centre de Formation et de Documentation de France-Télécom.

D'autres initiatives ont été prises comme la création d'un musée de l'huître à Riec-sur-Belon à côté de la bibliothèque.

Ce thème fédérateur de l'écrit a traversé l'ensemble des activités : voile, équitation, théâtre, parachute,

⁵ Les pratiques culturelles des Français, Documentation française, 1990.

⁶ La lecture en entreprise. ABF, 1992.

⁷ Alain MAUSSIÈRE. Revue des Comités d'Entreprise, n°54, décembre 1992.

sports nautiques, musique, arts plastiques, tennis, jardinage, etc. Certains Comités d'Entreprise invitent en "résidence" des écrivains qui, à partir d'entretiens, de rencontres avec les salariés, écrivent un ouvrage. Ainsi, Bernard NOËL est-il actuellement l'hôte des cheminots d'Hellemme près de Lille.

Trois comités d'entreprise, le CE SNCF de la région PACA, le CE des chantiers navals du Havre et celui d'Air France Orly Nord, mènent une action croisée avec trois écrivains "résidents" dans chacun des sites, sur le thème : les salariés du voyage rêvent-ils de voyages ? Trois ouvrages naîtront de ces résidences croisées. Un journal inter-CE relatant l'évolution des projets respectifs a été réalisé, ainsi qu'une exposition des oeuvres de trois photographes⁸.

Citons aussi les instructives et éclairantes actions menées par la CMCAS de Bordeaux et de son centre culturel Marcel Paul en collaboration étroite et fructueuse avec le GFEN.

Expériences que nous développerons plus profondément dans un travail à venir.

Vers une nouvelle "conscientisation" ?

Cette redynamisation est concomitante de la politique culturelle prônée par les confédérations syndicales qui viennent de signer avec l'A.B.F. une charte "pour la lecture à l'entreprise" qui constitue un véritable événement dont il importe de saisir toutes les perspectives⁹.

En décidant de faire de l'année 1990 une "année lecture", la CGT a créé une dynamique auprès de ses élus et militants. De nombreuses organisations, locales et départementales, organisent depuis cette "année lecture" de grandes manifestations publiques sur le livre, ainsi en est-il par exemple à Vannes où l'Union Locale a créé le "salon du livre", à Carcassonne où l'Union Départementale organise les "24 heures pour la lecture" et à Faverges où se tient chaque année une initiative lecture.

Signalons aussi que l'Union Locale de Rouen est depuis bien plus longtemps engagée dans cette voie puisqu'elle a créé le festival du livre pour jeunesse il y a déjà quatorze ans.

Cette liste n'est pas, loin s'en faut, exhaustive. Il conviendrait, par exemple, d'y adjoindre les très nombreuses actions lecture menées lors des congrès des différentes organisations.

L'année lecture de la CGT a enfanté également un prix littéraire, le "prix Roger Vailland". Créé par la CGT et un certain nombre de Comités d'Entreprise, ce prix décerné sur manuscrit par un jury d'écrivain (parmi lesquels Jorge AMADO, Patrick BESSON, François SALVAING, Pierre BOURGEADE, Anne DELBÉE, Christiane BAROCHE, René BALLET...) permet l'édition d'un livre conciliant l'exigence littéraire et l'intérêt porté à la société. Aide à la création littéraire, à son pluralisme, ce prix s'accompagne aussi d'un effort important de diffusion de la part des Comités d'Entreprise. Il est l'occasion de multiples rencontres, débats avec le lauréat ou/et les membres du jury.

Alain LEDUC, lauréat du premier prix Roger Vailland en 1991 a ainsi participé à plus d'une soixantaine d'initiatives dans les entreprises, les centres de loisirs ou de vacances.

Toutes ces actions et réalisations, qui sont à créditer au compte de la politique culturelle de la CGT et des Comités d'Entreprise concernés, témoignent sur le fond d'une indiscutable "reprise de conscience" des enjeux culturels cristallisés derrière la question épineuse de la lecture, reprise de conscience légitimement aiguillonnée par les statistiques et les enquêtes récentes indiquant un recul certain de la lecture, notamment des livres, et frappant plus fortement, semble-t-il, les jeunes¹⁰.

La CGT n'a pas été de ceux qui ont discuté ou "chipoté" ces chiffres tant lui paraît avant tout cruciale cette lancinante question : en regard des défis et des enjeux posés à notre société, à notre peuple, la lecture est-elle suffisamment développée, suffisamment élargie ?

La réponse à cette question n'est pas d'ordre comptable, et peu sert de quantifier les décimales après la virgule ; la question des questions, le problème des problèmes est bel et bien que le taux, le niveau, le nombre, la taille du cercle (peu importe ici le qualificatif) des lecteurs est considérablement, dramatiquement insuffisant pour faire face aux formidables enjeux sociaux, économiques, culturels, écologiques, scientifiques et historiques qui nous sont posés à nous, femmes et hommes du presque 21^{ème} siècle.

Et la réside le vrai et incontournable problème.

C'est en posant de cette façon les questions que la CGT, modestement, et pour la part qui lui revient, a

⁸ Claude GOULOIS et José AMOUROUX. Revue des Comités d'Entreprise, n°51, décembre 1991.

⁹ Charte pour le développement de la lecture en entreprise.

¹⁰ Les pratiques culturelles des Français, opus cité.

réussi en partie à "réancrer" la question de la lecture dans l'activité syndicale, en faisant mesurer à ses élus, militants et syndiqués que tout recul de la lecture constitue aujourd'hui un irrémédiable péril pour la démocratie.

Une organisation syndicale qui a pour ambition, pour responsabilité et pour finalité première l'expression la plus large des salariés, le développement maximal d'une pleine et riche citoyenneté, ne peut rester immobile lorsque recule la lecture et croît la passivité et le renoncement. En effet, comme l'a souligné dans une intervention de la plus haute importance notre ami Jean LAULHÈRE : "*Quand nous perdons un lecteur, c'est surtout le signe qu'une personne, une famille, un atelier ou un quartier est en train de renoncer à influencer sa propre vie, perd sa volonté de garder le pouvoir. Dans une société où les rapports entre les gens sont tels que 70% perdent la lecture parce qu'on les dépossède des raisons de lire, la vraie bataille pour la lecture est celle qui conduit ces gens-là à prendre leurs affaires en mains*"¹¹.

L'élargissement du cercle des lecteurs est bel et bien aujourd'hui un enjeu de société qui pose comme question cruciale l'exercice réel d'une démocratie à un niveau et à une qualité sans précédent. Si cette augmentation des lecteurs est l'une des conditions nécessaires à la démocratie, elle n'est pas, bien sûr, une condition suffisante. Restent posées des questions vitales, telle celle par exemple de la production élargie et démocratisée de nouveaux écrits, chère à juste titre aux militants de l'AFL. L'ampleur et l'urgence de ces tâches nous incitent à agir en même temps sur tous les fronts.

Forts de leur bilan, de leur expérience, de leur singularité aujourd'hui reconnue, les Comités d'Entreprise doivent prolonger et transformer l'essai.

Ils doivent aussi cultiver l'une des particularités qui fait leur force : leur capacité à mettre en oeuvre une véritable "pédagogie de l'enthousiasme" au sens où l'entendait ARAGON et à faire rimer chaque jour davantage les verbes "Lire et Aimer"¹².

Jean-Michel LETERRIER

¹¹ Jean LAULHÈRE. Révolution.

¹² *Comme un roman*. Daniel PENNAC Gallimard, 1992